

FONCTION CONFORMITÉ ET CONTRÔLE DES RISQUES DE NON-CONFORMITÉ

Périmètre, enjeux, missions et outils de la fonction conformité

1 JOUR, 7 HEURES + 20 MIN EN E-LEARNING

CONFORMITÉ

CODE : ARM02

Objectifs de la formation

Définir le périmètre de la fonction conformité

Positionner la fonction conformité dans l'entreprise et identifier ses enjeux

Identifier les réglementations et pratiques afférentes au cadre de la conformité

Définir les principaux risques de non-conformité et faire le lien avec la gestion des risques opérationnels

Faire l'inventaire des outils de la fonction conformité pour évaluer, mesurer et contrôler

Parmi nos formateurs

- **ASSOULY Judith**
Conseil et formation en Déontologie & Conformité Financière,
- **AUDOUIN Odilon**
Directeur,
DELOITTE CONSEIL RISK ADVISORY
- **COLLIN Marie**
Présidente - Associée, Consultante et formatrice,
EOLE BUSINESS ET RH
- **DAMEZ Auriane**
Avocate,
FROMONT BRIENS
- **GALAS Thibault**
Avocat,
FROMONT BRIENS
- **LIASKOVSKY Alexandre**
Senior Manager,
DELOITTE

Public concernés

- Responsable conformité ; Compliance officer ; Responsable des risques opérationnels ; Directeur des risques ; Risk manager ; Chef de projet Solvabilité II ; Directeur de l'audit ; Auditeur interne ; Inspecteur général ; Contrôleur interne ; Déontologue ; Directeur et Responsable financier ; Contrôleur financier ; Trésorier ; Directeur et Responsable juridique ; Responsable de la communication financière, ...

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire
-

Tarifs

- Tarif Session en classe virtuelle : 1 100,00 €HT
 - Tarif Session en présentiel : 1 165,00 €HT
-

La fonction de Responsable conformité, fonction-clé établie par le régime prudentiel Solvabilité II, est devenue incontournable dans le secteur de l'assurance. Garante du respect des procédures et réglementations dans les organisations, son rôle se renforce avec une réglementation toujours plus importante et complexe et des normes plus nombreuses.

Lors de cette formation, le stagiaire disposera d'une vue précise des rôles, missions et outils de la fonction conformité. Il aura également un aperçu des principaux champs de conformité.

Contexte et réglementation

- Un environnement professionnel plus complexe, plus réglementé et plus contrôlé
 - L'inflation des normes et le développement de la soft-law
 - Les organismes d'assurance lourdement sanctionnés
 - La directive Solvabilité II et les exigences en matière de Conformité
 - Les risques encourus et les autorités de contrôle
-

Les enjeux de la Fonction Conformité

- Les périmètres et le cycle vertueux de la Conformité
 - Les principes organisationnels et la politique de la Fonction Conformité
 - Atelier pratique sur les qualités et difficultés de la fonction conformité
 - Les facteurs clés de succès de la Fonction Conformité
-

Les outils de la Fonction Conformité

- Le référentiel réglementaire
 - L'élaboration de la cartographie des risques
 - Cas pratique : élaboration d'un modèle de cartographie des risques
 - Le pilotage du dispositif et les autres outils disponibles
-

Le contrôle de la Conformité

- Le plan annuel de la Conformité et les plans d'actions
 - Illustration : élaborer un plan d'action annuel pour la conformité
 - Le contrôle de la Conformité
 - Le pilotage et le suivi du dispositif de contrôle
-

La diffusion d'une culture de la conformité

- La formation des collaborateurs : une obligation réglementaire
 - Quatre critères pour bien calibrer et réussir les actions d'information, de sensibilisation et de formation
 - Une large palette d'outils à disposition de la diffusion d'une culture de la Conformité
-

L'Éthique dans la conduite des affaires

- Les liens entre l'Éthique et la Conformité
 - Les principes déontologiques applicables au secteur de l'assurance
 - L'honorabilité et la compétence (fit & proper) des dirigeants et des responsables des fonctions clés
 - Le dispositif d'alerte professionnelle (whistleblowing)
 - Illustrations : exemples de scandales (tour de table)
-

La protection de la clientèle et les pratiques commerciales

- Les notions de protection de la clientèle et de pratiques commerciales
 - Cas pratique : ateliers d'analyse du questionnaire ACPR sur la protection de la clientèle
 - Les principales thématiques
 - Focus sur le devoir de conseil
 - Illustration : analyse de sanctions en ateliers
 - Une traduction concrète de la « gouvernance produits » : les comités nouveaux produits
-

Les contrôles sur place de l'ACPR

- Le déroulement et les suites d'un contrôle sur place
 - Les étapes du contrôle sur place
 - Cas pratique : jeu de rôles
 - Anticiper le contrôle sur place
-

E-Learning

- Synthèse des concepts clés de la formation et mesure des acquis
-

Dates

Classe virtuelle	Paris
29/11/2024	29/11/2024
20/01/2025	20/01/2025
10/04/2025	10/04/2025
02/07/2025	02/07/2025
19/09/2025	19/09/2025
25/11/2025	25/11/2025

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ **Modalités d'évaluation:**

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.